

Echéance le 20/07/2026
Règlement par Virement

LIP INDUSTRIE BATIMENT
17, chemin de Belisaire
31700 BLAGNAC

V/Ref : 2026-06-0005-1

Convention n° 26373

Formation du 03/06/2026 au 04/06/2026

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
PASI BTP Période de facturation : 03/06/2026 au 04/06/2026 TFYECHE Redouane	1,00	280,00 €	280,00 €

Base HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	TVA
280,00 €	20,00 %	56,00 €	336,00 €	Tx normal

Total HT :	280,00 €
Total TVA :	56,00 €
Total TTC :	336,00 €

Coordonnées bancaires

Nom CIC PORTET SUR GARONNE
IBAN FR76 1005 7190 8300 0678 5030 444
BIC CMCIFRPP

Facture tenant lieu de convention simplifiée

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du Co de Commerce et D. 441-5 ibidem).